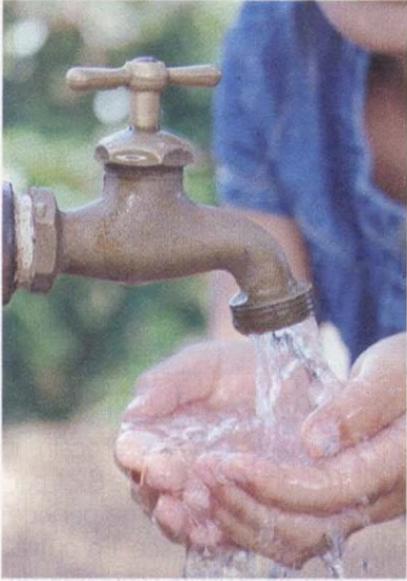


Grand Agadir : 553 MDH pour l'eau potable et l'assainissement

DNCR Mohamed Laâbid
mlaavid@aujourdhui.ma



rieur à 80%.

En ce qui concerne le renforcement de la communication et la simplification de la procédure avec les investisseurs et les promoteurs immobiliers, la Ramsa a mis en place un certain nombre d'actions pour alléger la procédure et renforcer la politique de proximité et de commu-

nication avec les investisseurs et les promoteurs immobiliers ainsi que d'autres mesures d'accompagnement.

Ces actions concernent principalement la mise en place d'un guichet unique ayant comme objectifs d'accueillir les promoteurs-investisseurs, de traiter leurs dossiers et de

leur présenter les conseils nécessaires via des supports adaptés en vue de faciliter leurs accès à l'information sur l'équipement des projets en réseaux d'eau potable et d'assainissement liquide, la constitution du dossier de branchement, mode de calcul des devis, branchement provisoire et mode de règlement.

La Régie autonome multiservice d'Agadir (Ramsa) prévoit un investissement total de 553 millions DH dans le cadre de son plan stratégique 2019-2023.

En effet, ces investissements concernent la distribution de l'eau potable (178 MDH) et le renforcement du réseau d'assainissement liquide (375 MDH). Ledit plan comprend plusieurs projets ayant pour finalité l'amélioration de la qualité de service rendu à la clientèle, le renforcement et l'extension des réseaux et le raccordement des zones non équipées.

Ainsi il sera procédé à la réalisation du programme de réutilisation des eaux usées épurées pour l'arrosage des espaces verts, publics et golfs (1.000 ha) pour 30.000 m³/j à un coût global de 150 MDH, et l'actualisation des Schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement liquide.

Le plan prévoit le renforcement des conditions de sécurité de la distribution de l'eau potable par l'amélioration de la capacité des réserves pour passer de 132.000 m³ actuels à 175.600 m³ et une autonomie de distribution de 25 heures, la mise en place d'un système de management QHSE et la modernisation des systèmes de gestion technique, comptable et commerciale de la Régie.

Cette dernière poursuivra également les travaux d'eau potable et d'assainissement liquide au niveau d'Aourir et Drarga et de l'opération des branchements sociaux d'eau potable et d'assainissement liquide. Alors qu'une attention particulière sera accordée à la lutte contre les pertes d'eau et le maintien du taux de rendement à un niveau supé-